

Mention : « animateur d'activités et de vie quotidienne »

FORMATION CPJEPS 2021-2022

Le **CPJEPS** (Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) est un diplôme d'État qui atteste d'une qualification professionnelle pour l'encadrement, l'animation et l'accompagnement des activités éducatives et de vie quotidienne.

Il constitue le premier niveau de qualification professionnelle dans les filières préparant aux métiers de l'animation relevant des secteurs de la jeunesse et des sports.

Public :

Ce cycle de formation concerne les personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation, de façon bénévole ou salariée et qui souhaitent se professionnaliser en Accueil Collectif de Mineurs ou dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

Statut des stagiaires :

- Salariés en cours d'emploi
- Salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation
- Demandeur d'emploi

Formation professionnelle en alternance

Contenus :

La formation en centre s'articule autour de cinq modules visant progressivement l'acquisition de compétences :

- **Module 1** : Connaître son environnement professionnel, ses missions, sa structure, les acteurs socioculturels et socioéducatifs
- **Module 2** : S'intégrer dans son environnement de travail, communiquer auprès des équipes, des publics, des familles
- **Module 3** : Préparer et animer des activités diversifiées, adaptées aux temps, aux publics
- **Module 4** : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'activités
- **Module 5** : Évaluer ses projets d'activités, sa posture professionnelle, l'impact sur les publics, se projeter professionnellement

Epreuves de validation :

→ Epreuve 1 :

UC 1 : Participer au projet et à la vie de la structure

UC 2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes

Rédaction d'un dossier décrivant sa place et ses missions dans la structure, des temps d'activités de vie quotidienne et des comptes-rendus d'animation + présentation orale devant un jury.

→ Epreuve 2 :

UC 3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe

UC 4 : Animer des activités

Rédaction et présentation orale d'un dossier décrivant deux projets d'activités et les séances d'animation liées, + conduite d'une séance d'animation et entretien avec le jury.

Intervenants :

- Un référent principal sur l'ensemble de la formation
- Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter
- Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain

Dates de formation

Du 22/11/2021 au 18/10/2022

Durée de la formation

Pour les salariés : 504 heures en centre

Pour les demandeurs d'emploi : 659 heures en centre dont remise à niveau, soutien personnalisé, et appui recherche emploi

Salariés et demandeurs d'emploi : 816 heures en entreprise

Total salariés : 1320 heures

Total demandeurs d'emploi : 1475 heures

Horaires en centre de formation

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu de formation

CAMPUS LEO LAGRANGE
33 av. du Dr Georges Levy
Bât 29-3
69200 Vénissieux
04 78 78 01 70

Prix pour la formation complète

Pour les demandeurs d'emploi :

**Prise en charge Pôle Emploi
Sur prescription uniquement**

Pour les salariés :

10,30 €/h en centre soit 5191,20 €

Réunions d'information

23 juin 2021 – 10h

06 juillet 2021 – 10h

08 septembre 2021 – 10h

22 septembre 2021 – 10h

13 octobre 2021 – 10h

Clôture des inscriptions

Mercredi 20 octobre 2021

Test + entretien des candidats

Mercredi 27 octobre 2021

Contacts

CAMPUS LEO LAGRANGE
33 av. du Dr Georges Levy
Bât 29-2
69200 Vénissieux

04 78 78 01 70

contact@campus-leolagrange.org

**Mention : « Animateur d'activités et de vie quotidienne »
Du 22/11/21 au 18/10/22
Planning en Centre**

Dates	Nb d'heures	Contenus
Du 22/11 au 24/11/21	3 jours soit 21h	Positionnement + Module 1
Du 29/11 au 03/12/21 (hors mercredi et jeudi)	3 jours soit 21h	Module 1
Du 06/12 au 10/12/21 (hors mercredi et jeudi)	3 jours soit 21h	Module 1
Du 13/12 au 17/12/21 (hors mercredi et jeudi)	3 jours soit 21h	Module 1
Du 03/01 au 07/01/22 (hors mercredi et jeudi)	3 jours soit 21h	Module 1
Du 10/01 au 14/01/22 (hors mercredi et jeudi)	3 jours soit 21h	Module 1
Du 17/01 au 21/01/22 (hors mercredi et jeudi)	3 jours soit 21h	Module 2
Du 24/01 au 28/01/22 (hors mercredi et jeudi)	3 jours soit 21h	Module 2
Du 31/01 au 01/02/22	2 jours soit 14h	Module 2
Du 07/02 au 08/02/22	2 jours soit 14h	Module 2
Du 28/02 au 01/03/22	2 jours soit 14h	Module 2
Du 07/03 au 08/03/22	2 jours soit 14h	Module 2
Du 14/03 au 15/03/22	2 jours soit 14h	Module 3
Du 21/03 au 22/03/22	2 jours soit 14h	Module 3
Du 28/03 au 29/03/22	2 jours soit 14h	Module 3
Du 04/04 au 05/04/22	2 jours soit 14h	Module 3
Du 11/04 au 12/04/22	2 jours soit 14h	Module 3
Du 02/05 au 03/05/22	2 jours soit 14h	Module 3
Du 09/05 au 10/05/22	2 jours soit 14h	Module 4
Du 16/05 au 17/05/22	2 jours soit 14h	Module 4
Du 23/05 au 24/05/22	2 jours soit 14h	Module 4
Du 30/05 au 31/05/22	2 jours soit 14h	Module 4
Du 07/06 au 10/06/22 (hors mercredi et jeudi)	2 jours soit 14h	Module 4
Du 13/06 au 14/06/22	2 jours soit 14h	Module 4
Du 20/06 au 21/06/22	2 jours soit 14h	Module 4
Du 27/06 au 28/06/22	2 jours soit 14h	Module 5
Du 05/09 au 06/09/22	2 jours soit 14h	Module 5
Du 12/09 au 13/09/22	2 jours soit 14h	Module 5
Du 19/09 au 20/09/22	2 jours soit 14h	Module 5
Du 26/09 au 27/09/22	2 jours soit 14h	Module 5
Du 03/10 au 04/10/22	2 jours soit 14h	Module 5
Du 10/10 au 11/10/22	2 jours soit 14h	Module 5
TOTAL	72 JOURS - 504 HEURES	